

La voile «à ventières»

par Denis Le Vraux Association Ellébore

On est fait comme tout le monde
Mais on n'resemble à personne....
Jacques Robin dit « Vent d'Travers »

François Beaudouin émettait l'hypothèse que la voile carrée était la première forme de voile apparue dans le monde. A l'appui de sa pensée le petit schéma d'un homme, debout dans son bateau, tenant un tissu entre ses bras. Il classifiait ainsi les voiles carrées en deux types :
- les voiles carrées « en T » avec vergue et mât central

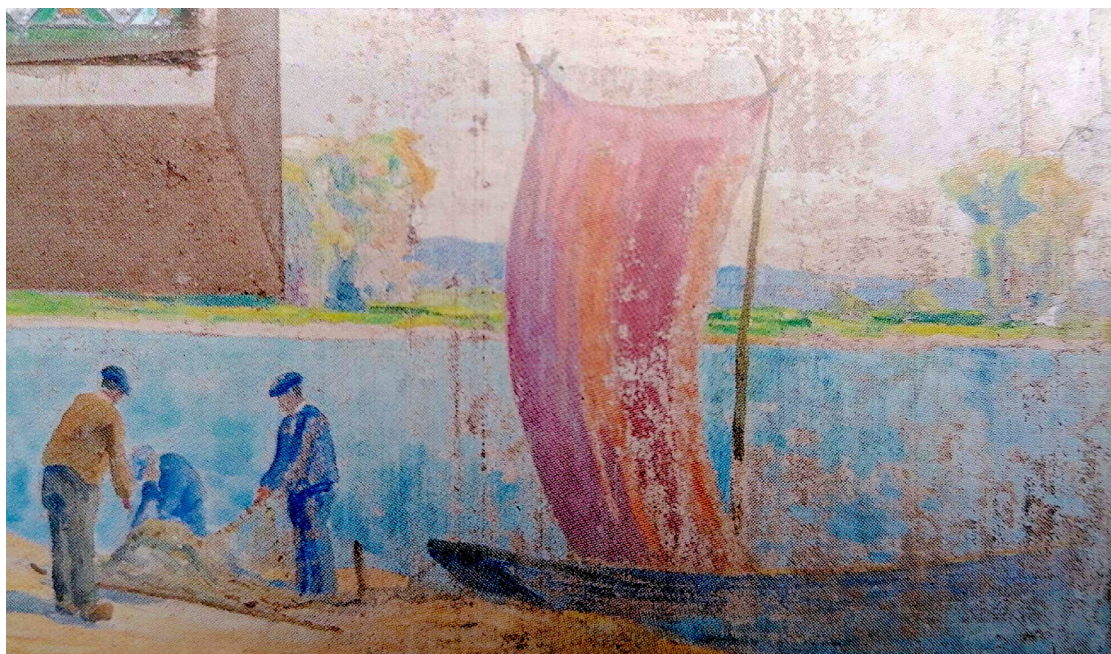
- les voiles carrées « en V » avec deux perches latérales

Si les voiles « en T » sont bien connues en Loire, il a existé anciennement des voiles « en V »: les voiles « à ventières ». Ce type de gréement, très simple et amovible, sans doute très ancien, a été utilisé jusque récemment par les pêcheurs qui devaient libérer de la place

dans le bateau pour manier leurs filets. Les «ventières» sont des perches de châtaignier longues d'environ 5m qui peuvent être fourchues à leur extrémité supérieure. La voile utilisée, cousue généralement par le pêcheur lui-même, est faite dans un tissu de coton assez léger. Quelques témoignages nous permettent d'envisager la réintroduction de ce type de voile carrée.



Maurice et René Perraud. Voile à ventières devant l'abbaye de St-Florent-le-Vieil. Cl. DLV/Ellébore, 1998.



Toile peinte de la chapelle de la Bridonnière réalisée par Yves Baillegeau vers 1923. Trois pêcheurs viennent d'accoster, leur filet est déposé sur une civière. La voile à ventières est encore en place.

La voile «à ventières»

Entretien avec Maurice Perraud *pêcheur professionnel*

Maurice Perraud est né en 1933, il avait 85 ans au moment de l'entrevue réalisée chez lui, à la Meilleraie de Varades (44).

Les « ventières »

«Pendant la guerre il n'y avait plus d'essence, on avait des bons. Avec ces bons, on allait chercher cinq litres d'essence et puis c'était tout de suite avalé. Alors après, c'était ou la rame ou la perche, la perche, sur les rives pour remonter ou la rame pour tendre des filets coulant au milieu de la Loire. Ou alors, avec un petit peu de chance quand il faisait du vent, on levait la voile.

La manoeuvre

La voile à l'époque était tenue par deux perches de chaque côté du bateau qu'on appelait des « ventières », des perches de 5 mètres de hauteur en châtaignier, grosses comme un bon gras de bras. Et puis, en côté dans le bord du bateau, la perche était passée dans ce qu'on appelle des « étrous ». Les perches étaient rabattues dans le fond du bateau et quand il faisait du vent, à deux hommes - parce qu'il fallait toujours être au minimum deux pour aller à la pêche - chacun relevait sa ventière qu'était passée dans l'étrou. La voile était roulée et quand les ventières étaient en haut, on déroulait la voile et puis les ventières tenaient toutes seules avec le vent.

Les cordages

De chaque côté, avant de les monter, on avait un cordage qu'on appelait des « marnes » et qui étaient tenues à l'arrière. En bas de la voile il y avait aussi un cordage à chaque coin qu'on appelait les « écoutes ».

Pêcher au filet avec des ventières

Comme on mettait le filet du côté tribord du bateau, quand on voulait pêcher, on enlevait la ventière de l'étrou qu'était devant et puis, on la mettait de l'autre côté avec la voile qu'était « roulée ». Et puis, ça dégagait le banc pour le gars qu'était à la rame. Parce que pour mettre le filet dans l'eau, pour « l'éparer », le gars était à la rame devant. Quand la coulée était faite, si il faisait du vent et qu'on voulait remonter, on reprenait la ventière pour la repasser dans l'étrou et puis on déroulait de nouveau la voile.»

Propos recueillis en mars 2018 par Denis Le Vraux/Ellébore.



Maurice et René Perraud mettant en place la voile qui était couchée dans le bateau pendant la pêche. Cl. D. Le Vraux/Ellébore, 1998.



Les ventières sont maintenues par une estrope de corde ou d'osier, «l'étrou». Cl. D. Le Vraux/Ellébore, 1998.

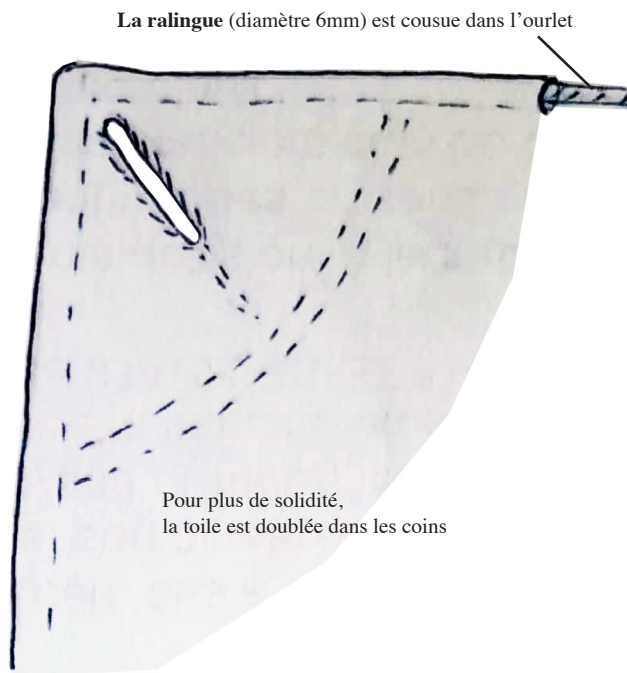


La plate des Perraud dans le port de la Meilleraie de Varades. Les ventières sont en place, la voile est «rolée». Cl. D. Le Vraux/Ellébore, 1998.

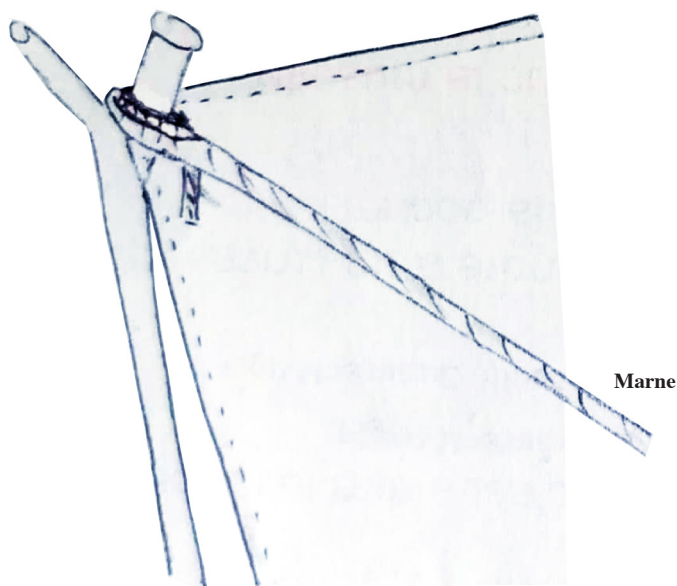
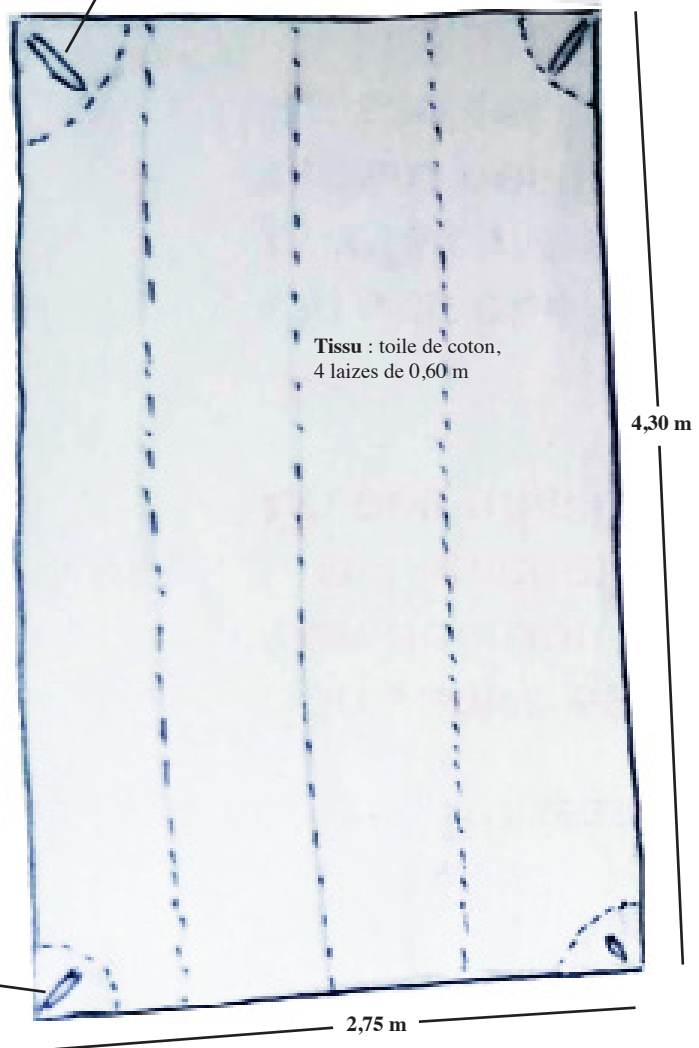
Fabriquer une voile «à ventières»

Relevé de la voile des frères Perraud, pêcheurs professionnels à la Meilleraie de Varades.

D. Le Vraux 1998.



Oeillet du haut : 8 cm, pour passer la ventière



Ventière, perche de châtaigner fourchue.
Longueur 5 m.

La voile à ventières est un type de voile carrée à part entière, les détails de sa fabrication en attestent. Constituée de plusieurs laizes, elle possède des renforts dans les coins et un ralingage «en ourlet». Il était même possible de prendre un ris pour diminuer la toile en cas de fort vent. Pour cela, on repliait la voile sur elle même en haut et on la ligaturait autour d'un bouchon, pour ne pas qu'elle se déchire sous l'effort.

Conclusion :

La voile carrée s'est maintenue enLoire jusqu'à la fin de la guerre 1939-1945, à la faveur du manque de carburant. Que ce soit sur les chalands ou les bateaux de travail (plates, toves de barrage...) les anciennes voiles remisées ont repris du service. Dans ce contexte, les frères Perraud ont pu continuer leur activité de pêche au filet coulant grâce «aux ventières».

Bibliographie :

François Beaudouin Bateaux des fleuves de France. Ed. de l'Esttran. Douarnenez 1985
François Beaudouin, Bateaux des côtes de France. Ed. Des 4 Seigneurs, 1975